

doc
CA1
EA
90H52
EXF
vol. 2

DOCS
CA1 EA 90H52 EXF
vol. 2
The Houston Economic Summit,
Houston, Texas July 9-11, 1990 :
background information. --
43257201

The
Houston
Economic
Summit
Houston, Texas
July 9-11, 1990



NON - CIRCULATING /
CONSULTER SUR PLACE
Sommet
économique
de
Houston
Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures
Houston (Texas) SEP 12 1990
du 9 au 11 juillet 1990

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
REVENIR À LA BIBLIOTHÈQUE DU MINISTÈRE

The New European Architecture

43-257-201 (c) 43-257-202 (K)

Following the historic changes that took place in Europe in 1989, the continent is now engaged in a process of redefining its political, economic and security framework. This process will take years and the final results are not completely predictable because of the many factors in play. Canada must adjust to these changes since they greatly affect its interests and role on the continent.

The manner in which German unification is achieved, as well as the policies of a united Germany towards questions of institutional change, will be fundamental in determining the form of the new European architecture.

Global security and prosperity require that the new Europe maintain strong, institutionalized transatlantic links. At the same time, it is important to avoid processes that contribute to an isolationist mentality in the U.S.S.R., which remains an important factor in European security.

Canada will participate in European institution building to ensure that its political, economic, security and humanitarian interests on the continent will be advanced effectively in the Europe of the future. Canada believes the new European architecture should be built upon the solid foundations provided by the North Atlantic Treaty Organization (NATO), the Conference on Security and Co-operation in Europe (CSCE), and an enhanced relationship with the European Community (EC).

The stable, collective defence provided by the NATO alliance will be particularly important in easing Europe through the transitional period ahead. Canada supports an appropriate military capability for NATO that is based on reduced levels of conventional and nuclear forces. At the same time, Canada believes that NATO doctrine and strategy must be modernized to reflect the new realities which have made friends out of adversaries and ended the Cold War.

Canada has always advocated the strengthening of NATO's political dimension. Although the aspirations of our European partners to develop the EC process of political integration must be respected, a pragmatic and flexible approach should ensure a large degree of consultation on key international security questions. NATO's dialogue with the new democracies of Central and Eastern Europe and the U.S.S.R. will be an important part of this process.

Canada attaches great importance to the CSCE as the main forum for future European architecture in the security (e.g., verification and confidence-building, conflict resolution), humanitarian, political and economic areas. The CSCE should be institutionalized and build upon the work of existing organizations such as the Council of Europe, the United Nations Economic Commission for Europe (ECE) and the Organization for Economic Co-operation and Development (OECD). Moreover, the CSCE should receive political direction from the highest levels, as well as benefit from regular meetings of parliamentarians and even the private sector (as at the Bonn CSCE Conference on Economic Co-operation in Europe).

One of the most valuable attributes of the CSCE is that it ensures that Canada, the United States and the U.S.S.R. maintain an active role in European affairs across a broad range of interests.

The EC is playing a leading role in the development of the new European architecture. Well-advanced on its timetable for economic and monetary union by the end of 1992, the EC has renewed its momentum towards political union, initiatives which are of considerable importance to the new democracies of Central and Eastern Europe.

Stronger relations with the EC are central to Canada's ties with the new Europe. Canada supports a strong and prosperous EC, one that is open to the world. Our objective is to expand high-level contacts with the EC, both at the head of government and ministerial levels, and to develop existing institutional ties at all levels.

The Houston Economic Summit

Houston, Texas
July 9-11, 1990



CANADA

Sommet économique de Houston

Houston (Texas)
du 9 au 11 juillet 1990

Canadian Support for Reforms in Central and Eastern Europe and in the U.S.S.R.

Canada is participating, with other Western countries, in the revitalization process under way in Central and Eastern Europe. Both bilaterally and through multilateral initiatives such as the Group of 24 (G-24) and the European Bank for Reconstruction and Development (EBRD), which includes the U.S.S.R., Canada is contributing funds and technical assistance to the twin processes of democratization and the transformation to market economies. Our support is predicated on the effective implementation of both political and economic reforms.

Last October, Canada announced a \$42 million assistance package for Poland and Hungary. Immediately following the announcement, \$12 million in emergency food aid was provided to Poland. The money received from the sale of the food supplied has gone into a jointly administered Counterpart Fund to be used for rural development projects. Both Poland and Hungary will receive \$10 million over five years for economic development projects, including management training, development of the private sector and support for restructuring. A revolving short-term, export credit insurance facility for \$20 million is being established for Poland. Canada has also contributed another \$30 million to the Stabilization Fund for Poland to back the convertibility of the Polish zloty.

Other assistance and co-operative efforts are taking many forms. In addition to humanitarian assistance and support for political reforms, Canada is actively encouraging Canadian trade and investment in Central and Eastern European countries to assist them in becoming fully integrated into Western markets. Some recent initiatives include:

Emergency Assistance

- \$500 000 worth of disposable syringes and urgent medical supplies for Romania;

Support for Democratic Institutions

- \$40 000 to Radio Canada International for equipment and training for radio networks in the Czech and Slovak Federative Republic (CSFR), Hungary and Poland;
- \$200 000 for Elections Canada to advise and assist the CSFR in holding free elections;
- \$36 000 for providing 10 tonnes of computer paper to print voting lists for Bulgaria's elections;
- \$10 000 worth of books to the main library at Bucharest University to help replace some of the collection destroyed by fire during the revolution; and
- programs for training and for exchanging information on parliamentary procedures were set up by the Speaker of the House of Commons: the first of these programs was with Poland in March 1990; a program for the CSFR is being arranged; and a similar initiative is scheduled with the U.S.S.R. this autumn.

Trade and Investment

- External Affairs and International Trade Canada (EAITC) hosted a series of joint venture and investment seminars on Poland in Montréal, Toronto and Calgary in January 1990. EAITC has also produced a booklet entitled *Guide to Business Opportunities in Poland*.
 - To pursue joint venture and other co-operative opportunities, Canadian business leaders accompanied the Prime Minister on his visit to the U.S.S.R. in November 1989, the Deputy Prime Minister on his visit to Poland in April 1990, and they attended the Bonn CSCE conference in March-April 1990.
 - Canada has signed or is negotiating double taxation and foreign investment protection agreements with countries in the area to encourage further Canadian investment.
- General Preferential Tariff status has been extended to Poland, Hungary and Romania to facilitate their access to the Canadian market.
 - Canada was among the first countries to support observer status for the U.S.S.R. in the General Agreement on Tariffs and Trade (GATT). (Observer status was granted May 16, 1990.)
 - An Export Development Corporation (EDC) line of credit of \$500 million was recently renewed with the U.S.S.R.
- Canada will continue to seek ways, in concert with other Western countries or on the basis of bilateral ties, to make its assistance more effective.

The Houston Economic Summit

Houston, Texas
July 9-11, 1990



CANADA

Sommet économique de Houston

Houston (Texas)
du 9 au 11 juillet 1990

Canada and the Global Environment

At the 1989 Paris Summit, the environment was a key issue and occupied a significant part of leaders' discussions. Canada actively encouraged such attention at summits, international meetings and in international organizations.

The resolution of environmental issues and long-term economic prosperity depend on the adoption of sustainable development approaches, as recommended by the World Commission on Environment and Development (the Brundtland Commission) in 1987. Canada is currently developing the *Green Plan* - a comprehensive action plan for implementing sustainable development in Canada - which is based on the following tenets:

- improved environmental information for decision-makers, as reflected in Prime Minister Mulroney's call at the Paris Summit for the development of environmental indicators;
- improved environmental education, both domestically and internationally through the United Nations Environment Program (UNEP);
- enhanced international partnerships, multilateral or bilateral, with particular attention to the environmental relations between developed and developing countries; and
- enhanced participation in international scientific efforts, such as through the World Meteorological Organization and the Intergovernmental Oceanographic Commission.

Canada believes that, in support of its domestic efforts, concerted international action is required to address global environmental challenges. Canada also believes the international community must be prepared to take decisions and actions, even in the face of scientific

and economic uncertainty, in order to protect adequately the environment for future generations.

Both industrialized and developing countries must adopt sound environmental policies. Developing countries, however, remain concerned that their participation in this process could slow the achievement of their economic and developmental objectives. Thus, Canada believes that long-term solutions to global environmental problems will require the transfer of additional resources and technologies from developed to developing countries.

Climate change is the most important environmental issue facing humanity today. Canada - along with most countries at the May 1990 Bergen Conference on Sustainable Development - believes that a first step must be the stabilization, by the year 2000 and at present levels, of emissions of carbon dioxide (CO₂) and other greenhouse gases. Canada is committed to producing a national strategy, including targets and schedules, following the report of the Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC), and no later than the start of negotiations of a framework convention.

The Second World Climate Conference (Geneva, October 27-November 7, 1990) will provide a forum for discussing, at the ministerial level, targets, schedules and national action plans. This conference will set the stage for the launch of negotiations on a global climate change convention.

The conclusion of a framework convention on climate change by the 1992 UN Conference on Environment and Development, along with supporting protocols outlining how the convention's principles are to be implemented, is a high priority. Canada will participate actively in

this conference, for which an eminent Canadian, Maurice Strong, has been chosen Secretary-General.

Canada has played a leading role in international efforts to protect the ozone layer. We hosted the international conference that resulted in the 1987 Montreal Protocol on Substances that Deplete the Ozone Layer. Along with other countries, Canada supports phasing out by the year 2000 the use of chlorofluorocarbons (CFCs) and other substances that deplete the ozone layer.

Domestically, new regulations under the Canadian Environmental Protection Act will help us to achieve this objective. Canada is also prominent in international scientific efforts to address depletion of the ozone layer. We have led research on ozone depletion in the Arctic and are home to the World Ozone Data Centre. Canada has the world's most accurate ozone-measuring device which is recognized and used around the world.

Canada is actively participating in other global environmental initiatives. These include the development of global conventions on biological diversity (aimed at preventing the extinction of endangered species) and oil spills, as well as regional agreements relating to air quality, environmental impact assessment, transboundary water problems, and of course acid rain.

We have also supported the view that environmental considerations must be integrated into all aspects of domestic and international policy making. This is one of the basic tenets of the *Green Plan*. Canada has been supportive of efforts to introduce environmental considerations into the project and program activities of multilateral lending institutions such as the World Bank and the Inter-American Bank.

In adopting the *Green Plan* this fall, Canada will be in a strong position to continue its international environmental leadership role.

The Houston Economic Summit

Houston, Texas
July 9-11, 1990



CANADA

Sommet économique de Houston

Houston (Texas)
du 9 au 11 juillet 1990

The Environment and Economy

To achieve sustainable development, environmental considerations must be incorporated into a wide range of policy decisions. Two key mechanisms for bringing about this integration are the use of environmental indicators and economic instruments.

Environmental indicators link environmental and economic data. At the 1989 Paris Summit, leaders agreed on the importance of developing such indicators. In response to this, the Organization for Economic Co-operation and Development (OECD) has established a task force on economic instruments which is developing environmental and sectoral indicators, and natural resource accounting approaches that incorporate sustainable development. The May 1990 OECD Council Ministerial welcomed the progress made by the OECD in the analysis of environmental issues. This work will be presented at the January 1991 OECD Environmental Ministerial.

Canada has launched a pilot project for developing an approach to national accounting that incorporates environmental factors, and it is also taking part in national accounting work under way at the World Bank and elsewhere. Canada will also host an international conference in 1991 on the development and communication of environmental information, including that on environmental indicators. This conference would be structured so as to make a significant contribution to the 1992 UN Conference on Environment and Development.

Economic instruments (e.g., emissions taxes, tradeable permits systems, and product charges) can be used as substitutes for, or complements to, regulations. In certain circumstances they may well allow environmental objectives to be achieved at a lower cost than regulations, and could encourage innovation and diffusion of new technologies. Nevertheless, further work is needed to assess fully the merits of using economic instruments.

While such instruments have not been widely used in Canada, other OECD countries have had wider experience with them (in most cases, the purpose was to raise revenue rather than to change behaviour). Canada is closely evaluating the possible application of economic instruments to specific environmental problems, and is actively participating in an OECD task force on economic instruments. Following the release of the *Green Plan*, the government will initiate an in-depth public discussion of the advantages and disadvantages of using economic instruments.

The Houston Economic Summit

Houston, Texas
July 9-11, 1990



CANADA

Sommet économique de Houston

Houston (Texas)
du 9 au 11 juillet 1990

Marine Environment

Canada has two key concerns in the marine environment area: the negative effect of marine pollution (particularly in coastal areas) on fishing, tourism, biodiversity and human health; and the adverse impact of overfishing and indiscriminate fishing practices on living resources of the high seas.

Certain regions in Canada's coastal marine areas are contaminated. This has resulted in the closure of fishing grounds and shellfish-harvesting operations for the protection of consumers' health. Action is being taken in Canada to combat this problem through the control of land-based pollution, atmospheric sources and the dumping of wastes at sea. More stringent standards have been implemented through recent legislation, particularly the 1988 Canadian Environmental Protection Act.

Canada has played a leading role internationally in promoting a global approach to combat marine pollution. Canada strongly supports the efforts of the International Maritime Organization to build upon the achievements of the London Dumping Convention in order to improve controls on the disposal of wastes into the sea, and to conclude a Convention on Oil Pollution Preparedness and Response (scheduled for signing in November 1990). In 1986 Canada hosted a conference which led to the Montreal Guidelines on Land-based Sources of Pollution. Canada is a leading proponent of establishing, through the Intergovernmental Oceanographic Commission, more effective programs for monitoring the world's oceans. In April 1990 Canada hosted the Yellowknife Meeting on the Arctic Environment, where circumpolar states addressed problems in the Arctic Ocean.

Canada is also deeply concerned about the negative impact of overfishing and indiscriminate fishing practices on living marine resources. Over-exploitation of fisheries stocks that straddle the 200-mile limits of coastal states and the use of large-scale driftnets can undermine sustainable fisheries management. The result is the depletion of living marine resources and hardship for many coastal communities which have traditionally depended on fishing for their existence.

Canada supports enhanced international co-operation to protect and conserve living marine resources and to promote sustainable fisheries practices, as envisaged in the Law of the Sea Convention. Canada was a strong supporter of the 1989 Langkawi Declaration on Environment by Commonwealth Heads of Government, and a sponsor of the 1989 UN General Assembly Resolution on Driftnet Fishing. Canada supports the strengthening of regional fisheries organizations, the principal proponents of the sustainable development of living marine resources. All nations must co-operate with the conservation regimes adopted by recognized fisheries organizations and respect the conservation measures adopted by coastal states, if we are to preserve the world's fisheries resources for current and future generations.

The Houston Economic Summit

Houston, Texas
July 9-11, 1990



CANADA

Sommet économique de Houston

Houston (Texas)
du 9 au 11 juillet 1990

Canada at the Uruguay Round

The successful completion of the Uruguay Round is the highest priority on the international trade agenda. Successful negotiations will establish the framework for international trade and investment into the 1990s. A stronger General Agreement on Tariffs and Trade (GATT) with updated, credible and expanded rules, and more effective dispute settlement procedures, will mean that trade among countries and trading blocs will be conducted on the basis of certainty and openness.

Without a successful conclusion to the Uruguay Round we can expect a turn to more protectionist, interventionist trade regimes where the strongest countries will seek to impose their will through unilateral trade actions. The Uruguay Round is crucial to averting that.

For Canada, success in the Uruguay Round will extend to the multilateral area the achievement gained in the free trade agreement with the United States: more open and secure access for Canadians to export markets. The Uruguay Round also offers an opportunity to pursue certain issues not completed in the free trade negotiations with the U.S., principally subsidies/countervail and improved access to government procurement.

Canada has high stakes in the Round and is one of its most active participants. Canada has submitted detailed proposals in almost all of the negotiating groups ranging from tariffs to subsidies/countervail, anti-dumping procedures, dispute settlement, trade in services, trade in intellectual property, textiles and clothing, and safeguards.

Canada is an active member of the Cairns Group of agricultural exporters, and of the key Quadilateral Group (along with the U.S., the EC and Japan). Agriculture is one of the most contentious issues in the negotiations given the domestic sensitivities in all countries, but Canada continues to support major agricultural trade

reform in the Uruguay Round. Canada has four main objectives in these negotiations: 1) a substantial reduction of tariff and non-tariff import barriers; 2) a substantial reduction in trade-distorting subsidies, including the elimination of export subsidies; 3) effective GATT rules equally applicable to all GATT members; and 4) a system to minimize the adverse trade effects of health and sanitary measures.

Canada has recently launched an important initiative to develop a new world trade organization to strengthen the global trading system. The proposal calls for an organization which provides a final institutional framework integrating existing GATT mechanisms with the new multilateral arrangement that will emerge from the Uruguay Round. Its establishment is predicated on a substantive outcome to the negotiations, and a centrepiece of the proposal is reform of the GATT dispute settlement system. The aim is to develop a truly effective dispute settlement process that would encourage countries to rely on multilateral solutions to trade problems, rather than resorting to unilateral actions.

All the major participants in the Round remain committed to the timely and successful completion of negotiations at the concluding conference to be held in Brussels, in December of this year. However, the Round is at a critical stage, with substantial differences remaining on a number of major issues. These include agriculture, subsidies/countervail, safeguards, the new issues, and the role of developing countries across all of the negotiating groups. The status of each of the 15 negotiating groups will be reviewed in July in Geneva. Countries are working to develop negotiations as much as possible by that time, thus setting the stage for final consultations through the fall.

The Houston Economic Summit comes at a critical point in the Round, with only five months left to complete the negotiations. The Canadian objective is to have summit leaders give the negotiating process a political impetus by reaffirming their political commitment to a successful, ambitious conclusion of the Round. This would be achieved by the leaders giving direction on the principal issues in the negotiations and setting a common framework within which their negotiators can pursue the detailed negotiations in Geneva.

The Houston Economic Summit

Houston, Texas
July 9-11, 1990



CANADA

Sommet économique de Houston

Houston (Texas)
du 9 au 11 juillet 1990

Canada's Domestic Economic Agenda

In November 1984, the government set out a coherent and comprehensive plan to build a solid foundation for Canada's economic future. It set itself two major goals: to restore the health of our national finances by reducing and ultimately eliminating the federal deficit, and to undertake structural reforms that would improve the efficiency and competitiveness of the economy.

These structural initiatives include the Canada-U.S. Free Trade Agreement, which not only gives Canadian producers assured access to the world's richest market, but improves their capacity to compete worldwide.

The energy and transportation sectors have been deregulated. The government has privatized 18 Crown corporations and is in the process of privatizing four more, including Petro-Canada. It has reformed unemployment insurance and is moving ahead with a new labour market development strategy to provide the training and retraining required for jobs of the future. Comprehensive personal and corporate tax reforms have been completed, and the antiquated manufacturers' sales tax is being replaced with the goods and services tax – a modern, efficient tax of a kind adopted by 48 other countries.

Taken together, these measures will significantly increase the capacity of the Canadian economy to produce goods and services, thus creating more jobs and a higher standard of living for all Canadians.

As well as implementing fundamental economic reforms, the government has also made clear and substantial progress in reducing the federal deficit. In 1984, the government spent \$16 billion more on programs and services than it collected in revenues, and had to borrow the difference. On top of this operating deficit, interest charges on government debt amounted to \$22 billion. Together, these charges added up to an overall deficit of more than \$38 billion.

The government's spending for programs and services has been sharply curtailed. Program spending as a proportion of gross domestic product (GDP) has been reduced to its lowest level in almost 20 years. Last year, the government's operating budget was in surplus by \$10 billion – a turnaround of \$26 billion in five years. Furthermore, were it not for interest charges the government would be in a surplus position.

Interest payments are by far the largest single item in the federal budget, last year amounting to over \$40 billion, or 35 cents for every dollar the government collected in revenue – money that could otherwise have been used to lower taxes, strengthen social programs and meet new priorities. A lower deficit would mean much greater freedom of action.

The February 1990 budget introduced a broad program of further expenditure control in federal programs and services over the next two years to keep deficit reduction on track. By next year, Canada's debt-to-GDP ratio will finally stabilize – our debt will no longer be growing faster than the economy. Thereafter, the country will be reducing its burden of debt.

At present, the greatest single threat to Canadian competitiveness and economic security is inflation. By almost every measure of performance in these last six years, Canada's economy has done well. Among the industrial countries, Canada's strong economic growth since 1984 has been surpassed only by Japan. A million and a half new jobs were created, the fastest job creation rate among the major industrial countries.

As a result of this rapid growth, the demand for goods and services has increasingly strained our productive capacity, building inflationary pressures. In June 1989, the Consumer Price Index (CPI) inflation rate rose above 5 percent for the first time since 1984, and has since stayed at or near that level. This rise in inflation occurred at a time when strong appreciation of the Canadian dollar made imports cheaper. Without this appreciation, and without a tight monetary policy as well, prices would have risen still faster, testifying to the strength of underlying inflationary pressures.

The CPI understates underlying inflationary pressures. To get a sense of these forces, indicators like the growth in unit labour costs must be examined. These numbers suggest that there is considerable risk to Canada's competitive position. Unit labour costs accelerated to 6.3 percent last year and to 6.9 percent by the fourth quarter. In the United States, by comparison, the increase in unit labour costs was below 5 percent, and it was even lower in Japan and the F.R.G. Higher labour costs ultimately mean declining competitiveness, less economic growth, fewer jobs and lower incomes for Canadians. Monetary and fiscal policies, therefore, have been designed to dissipate these inflationary pressures.

LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E



3 5036 20003798 7

DOCS

CA1 EA 90H52 EXF

vol. 2

The Houston Economic Summit,
Houston, Texas July 9-11, 1990 :
background information. --

43257201



60984 81800

doc
CA1
EA
90H52
EXF
vol. 2

DOCS
CA1 EA 90H52 EXF
vol. 2
The Houston Economic Summit,
Houston, Texas July 9-11, 1990 :
background information. --
43257201

The Houston Economic Summit

Houston, Texas
July 9-11, 1990



CANADA

Sommet économique de Houston

Houston (Texas)
du 9 au 11 juillet 1990

La nouvelle structure de l'Europe

Par suite des bouleversements qui se sont produits en Europe en 1989, tout le continent européen tente présentement de redéfinir le cadre de son fonctionnement, tant sur les plans économique et politique que sur le plan de la sécurité. À cause des nombreux facteurs en jeu, il est toutefois impossible de prévoir exactement quel sera l'aboutissement de ce processus qui devrait s'étendre sur plusieurs années. Le Canada doit s'ajuster à ces changements puisqu'ils affectent profondément ses intérêts et son rôle sur ce continent.

L'aspect que revêtra la nouvelle structure européenne dépendra en grande partie de la manière dont se fera la réunification de l'Allemagne et de la ligne de conduite que l'Allemagne réunie adoptera à l'égard de ces changements institutionnels.

Il est essentiel pour la sécurité et la prospérité internationales que la nouvelle Europe maintienne des liens institutionnels étroits avec les pays d'outre-Atlantique. Il est cependant important d'éviter certaines mesures qui exacerbent le sentiment isolationniste de l'Union soviétique, élément déterminant de la sécurité en Europe.

Le Canada entend contribuer à l'édification des institutions de la future Europe afin d'être en mesure d'y promouvoir efficacement ses intérêts tant sur les plans économique, humanitaire et politique que sur le plan de la sécurité. Le Canada est d'avis que la nouvelle structure européenne devrait s'appuyer sur les fondements solides que constituent l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), en plus de resserrer les liens avec la Communauté européenne.

Le système de défense permanent et collectif que représente l'Alliance atlantique aura un rôle particulièrement important à jouer au cours de la période de transition qui s'annonce en Europe. Le Canada est en faveur du maintien d'une présence

adéquate de l'OTAN en Europe, mais il souhaite une réduction des forces nucléaires et conventionnelles. Le Canada croit par ailleurs que l'OTAN devrait adapter sa philosophie et sa stratégie aux nouvelles réalités qui ont fait des ennemis d'hier de nouveaux amis et mis fin à la Guerre froide.

Le Canada a toujours préconisé un accroissement du rôle politique de l'OTAN. Bien qu'il importe de respecter le désir de nos partenaires européens de poursuivre leur intégration politique à la Communauté européenne, une certaine dose de pragmatisme et de souplesse devrait permettre la tenue de vastes consultations sur des questions fondamentales de sécurité internationale. Le dialogue entre l'OTAN d'une part et l'URSS et les nouvelles démocraties d'Europe centrale et d'Europe de l'Est d'autre part, sera un élément important de ce processus.

Le Canada attache beaucoup d'importance à la CSCE, qu'il considère comme le principal forum de discussion des questions économiques, humanitaires et politiques et des questions de sécurité (e.g. vérification, instauration de la confiance, résolution des conflits) en rapport avec l'avenir de la structure européenne. Il faudrait faire de la CSCE une institution qui s'appuierait sur les travaux d'organismes déjà existants tels que le Conseil de l'Europe et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). En plus de recevoir ses directives des plus hautes instances politiques, la CSCE devrait pouvoir tirer parti des réunions ordinaires des parlementaires et même du secteur privé (comme ce fut le cas à Bonn lors de la conférence de la CSCE sur la coopération économique en Europe.)

L'une des fonctions les plus utiles de la CSCE est qu'elle permet au Canada, aux États-Unis et à l'URSS de continuer à jouer un rôle actif en Europe dans un grand nombre de domaines.

Le rôle de la Communauté européenne sera déterminant dans le développement de la nouvelle structure européenne. La CE, qui a pris passablement d'avance sur le calendrier qu'elle s'était fixé pour faire l'union économique et monétaire de l'Europe, d'ici la fin de 1992, s'est remise à travailler à l'union politique, ce qui aura de grandes répercussions sur les nouvelles démocraties d'Europe centrale et d'Europe de l'Est.

Il est essentiel, pour la suite des relations du Canada avec la nouvelle Europe, que notre pays resserre ses liens avec la CE. Le Canada est en faveur d'une CE forte et prospère, ouverte sur le monde. Notre objectif est de renforcer nos liens avec la CE au plus haut niveau, celui des chefs de gouvernements et des ministres, et de renforcer les liens institutionnels qui existent déjà à tous les niveaux.

The Houston Economic Summit

Houston, Texas
July 9-11, 1990



CANADA

Sommet économique de Houston

Houston (Texas)
du 9 au 11 juillet 1990

Les efforts du Canada pour aider les réformes en Europe de l'Est et en Union soviétique

De concert avec d'autres pays occidentaux, le Canada s'est associé au processus de relance amorcé en Europe centrale et en Europe de l'Est. Dans le cadre d'initiatives bilatérales et multilatérales, comme celles du Groupe des Vingt-Quatre (G-24) et de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), dont fait partie l'URSS, le Canada a fourni de l'aide financière et une assistance technique pour faciliter, dans les pays de l'Est, le double processus de démocratisation politique et de transition vers une économie de marché. Notre soutien repose sur la mise en oeuvre de réformes à la fois politiques et économiques.

En octobre dernier, le Canada a annoncé un plan d'aide à la Pologne et à la Hongrie de 42 millions \$. Aussitôt après, la Pologne a reçu des secours alimentaires d'urgence d'une valeur de 12 millions \$. Le produit de la vente des aliments fournis a été versé dans un Fonds de contrepartie administré conjointement, qui servira à financer des projets de développement en région rurale. Au cours des cinq prochaines années, la Pologne et la Hongrie recevront 10 millions \$ chacune pour des projets de développement économique, comportant notamment des programmes de formation en gestion, d'expansion du secteur privé et de soutien à la restructuration. On prépare actuellement, pour la Pologne, une facilité d'assurance-crédit à l'exportation à court terme, de type renouvelable, d'une valeur de 20 millions \$. Le Canada a également fourni à ce pays 30 millions \$ supplémentaires qui seront versés au Fonds de stabilisation créé pour garantir la convertibilité du zloty.

L'aide et la coopération ont pris de nombreuses autres formes. Outre son aide humanitaire et l'appui qu'il a apporté aux réformes politiques, le Canada a encouragé activement le développement des échanges commerciaux et des investissements canadiens dans les pays d'Europe centrale et d'Europe de

l'Est afin d'aider ces nations à s'intégrer pleinement aux marchés occidentaux. Au nombre des initiatives récemment prises dans ce domaine, mentionnons :

Secours d'urgence

- Le Canada a fourni à la Roumanie 500 000 \$ de seringues jetables et de fournitures médicales d'urgence;

Aide à la mise en place d'institutions démocratiques

- Le Canada a fourni la somme de 40 000 \$ à Radio-Canada International pour du matériel et des programmes de formation à l'intention des réseaux radiophoniques de la République fédérative tchèque et slovaque (RFTS), de la Hongrie et de la Pologne.
- Élections Canada a reçu la somme de 200 000 \$ pour conseiller la RFTS sur la façon de tenir des élections libres.
- La somme de 36 000 \$ a été affectée à l'achat de 10 tonnes de papier d'ordinateur pour imprimer les listes électorales devant servir aux élections en Bulgarie.
- Des livres d'une valeur de 10 000 \$ ont été fournis à la bibliothèque principale de l'Université de Bucarest pour remplacer une partie de la collection détruite par le feu pendant la révolution.
- Le Président de la Chambre des communes a mis sur pied des programmes de formation et d'échange d'informations sur les procédures parlementaires; la Pologne a été le premier pays à bénéficier de ce programme en mars 1990; on prépare actuellement un programme

avec la RFTS, et une autre initiative du même genre est prévue avec l'Union soviétique pour cet automne.

Commerce et investissement

- En janvier 1990, Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada (AECEC) a organisé à Montréal, à Toronto et à Calgary, une série d'ateliers sur les coentreprises et les investissements en Pologne. Le ministère a également produit une brochure sur les possibilités d'affaires en Pologne.
- Afin d'explorer les possibilités en matière de coentreprises et d'autres mécanismes de coopération, des chefs d'entreprises canadiennes ont accompagné le Premier ministre lors de sa visite en URSS en novembre 1989 et le Vice-premier ministre lors de sa visite en Pologne au mois d'avril dernier, et ils ont assisté, à Bonn, à la conférence de la CSCE aux mois de mars et d'avril.
- Le Canada a signé ou est en train de négocier des accords avec des pays de l'Est sur la double imposition et sur la protection des investissements à l'étranger, afin d'encourager d'autres investissements canadiens.

- Le tarif de préférence générale a été étendu à la Pologne, à la Hongrie et à la Roumanie pour donner à ces pays un meilleur accès au marché canadien.

- Le Canada a été l'un des premiers pays en faveur d'accorder à l'URSS le statut d'observateur à l'Accord sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). (Ce statut lui a été accordé le 16 mai 1990).

- La Société pour l'expansion des exportations (SEE) vient de renouveler à l'URSS une marge de crédit de 500 millions \$.

Le Canada va continuer de chercher, en collaboration avec les autres pays occidentaux ou dans le cadre de ses relations bilatérales, des moyens de rendre son aide plus efficace.

The Houston Economic Summit

Houston, Texas
July 9-11, 1990



CANADA

Sommet économique de Houston

Houston (Texas)
du 9 au 11 juillet 1990

Le Canada et l'environnement mondial

L'environnement a été l'un des principaux thèmes du Sommet de Paris en 1989, et il a occupé une place importante dans les discussions des leaders. Le Canada a toujours insisté pour que l'environnement fasse l'objet d'une telle attention, que ce soit lors de Sommets et de rencontres internationales ou au sein d'organisations internationales.

Pour régler les problèmes environnementaux et assurer une prospérité économique à long terme, nous devons adopter des stratégies de développement durable, telles que celles recommandées en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (la Commission Brundtland). Le Canada élabore en ce moment le *Plan vert*, vaste plan d'action pour la mise en oeuvre d'un développement durable dans notre pays. Ce Plan s'inspirera des principes suivants :

- Les décideurs doivent avoir accès à de meilleures informations en matière d'environnement; d'où la demande du Premier ministre Mulroney lors du Sommet de Paris de mettre au point des indicateurs de l'environnement.
- Il convient d'améliorer l'éducation en matière d'environnement, tant à l'échelle nationale qu'internationale, par le biais du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).
- Il faut multiplier les entreprises internationales conjointes (multilatérales ou bilatérales), en accordant une attention particulière aux relations entre pays industrialisés et pays en développement en ce qui concerne l'environnement.
- Il faut participer davantage aux efforts scientifiques internationaux dans le cadre, par exemple, de l'Organisation météorologique mondiale et de la Commission océanographique intergouvernementale.

Le Canada est d'avis qu'il faut une action internationale concertée pour relever les défis écologiques mondiaux et pour appuyer ses efforts nationaux. Il estime, par ailleurs, que la collectivité internationale doit être prête à prendre certaines décisions et certaines mesures, malgré les incertitudes scientifiques et économiques, afin de protéger adéquatement l'environnement pour les générations futures.

Les pays industrialisés tout comme les pays en développement doivent adopter des politiques écologiquement saines. Mais les pays en développement continuent de craindre que leur participation à ce processus ne vienne ralentir la réalisation de leurs objectifs économiques et leur développement. C'est pourquoi le Canada croit que la solution des problèmes écologiques mondiaux exigera qu'à long terme les pays développés transfèrent davantage de ressources et de technologies aux pays en développement.

L'évolution du climat constitue actuellement notre principal problème environnemental. À l'instar de la plupart des pays présents à la Conférence de Bergen tenue en mai 1990 sur le thème du développement durable, le Canada estime qu'il faut commencer par stabiliser à leur niveau actuel les émissions de gaz carbonique (CO₂) et d'autres gaz provoquant l'effet de serre, et ce d'ici l'an 2000. Le Canada s'est engagé à formuler une stratégie nationale, comportant notamment des objectifs et des échéanciers, après la parution du rapport du Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et avant le début de négociations sur une convention-cadre.

La deuxième Conférence mondiale sur le climat, qui se tiendra à Genève du 27 octobre au 7 novembre 1990, permettra aux ministres concernés de discuter des objectifs et des échéanciers et d'élaborer des plans d'action

nationaux. Cette conférence sera l'occasion de préparer l'ouverture de négociations sur une convention relative aux changements climatiques mondiaux.

Cette convention-cadre ainsi que les protocoles d'accompagnement qui énonceront ses modalités de mise en oeuvre sont prioritaires et doivent être signés avant la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, prévue pour 1992. Le Canada participera activement aux travaux de cette Conférence, dont le Secrétaire général est M. Maurice Strong, un éminent Canadien.

Le Canada a joué un rôle prépondérant dans les efforts déployés à l'échelle internationale pour protéger la couche d'ozone. Il a été l'hôte de la conférence internationale qui a permis la signature, en 1987, du Protocole de Montréal relatif à des substances toxiques qui appauvrissent la couche d'ozone. Tout comme d'autres pays, le Canada préconise l'élimination progressive, d'ici l'an 2000, des chlorofluorocarbones (CFC) et autres substances qui appauvrissent la couche d'ozone. À l'échelle nationale, l'adoption de nouveaux règlements en vertu de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement nous aidera à atteindre cet objectif.

Le Canada joue également un rôle important dans les milieux scientifiques internationaux qui travaillent sur l'appauvrissement de la couche d'ozone. Il a mené un certain nombre de travaux de recherche sur ce phénomène dans l'Arctique, et le Centre mondial des données sur l'ozone est situé au Canada. Notre pays possède l'instrument de mesure de la couche d'ozone le plus précis qui soit, instrument dont l'efficacité est universellement reconnue et qui est utilisé dans le monde entier.

Le Canada participe activement à d'autres initiatives mondiales dans le domaine de l'environnement. Il contribue notamment à l'élaboration de conventions universelles sur la diversité biologique (dont l'objectif est d'empêcher la disparition des espèces menacées) et sur les déversements d'hydrocarbures, ainsi que d'ententes régionales sur la qualité de l'air, les études d'impact sur l'environnement, les problèmes de pollution transfrontières des eaux et, bien entendu, les pluies acides.

Nous croyons également que les considérations écologiques doivent être intégrées à tous les aspects de l'élaboration de politiques, nationales et internationales. C'est là l'un des principes de base du *Plan vert*. Le Canada encourage les efforts déployés pour que l'environnement soit pris en compte dans les projets et les programmes des institutions multilatérales de prêt, comme la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement.

En adoptant le *Plan vert* cet automne, le Canada sera en excellente position pour continuer de jouer son rôle de chef de file international dans le domaine de l'environnement.

The Houston Economic Summit

Houston, Texas
July 9-11, 1990



CANADA

Sommet économique de Houston

Houston (Texas)
du 9 au 11 juillet 1990

L'environnement et l'économie

Pour assurer un développement durable, il faut que les considérations écologiques soient prises en compte dans toute une série de décisions stratégiques. Les indicateurs environnementaux et les instruments économiques constituent, à cet égard, deux mécanismes essentiels.

Les indicateurs environnementaux permettent d'établir le lien entre les données écologiques et économiques. À l'occasion du Sommet de Paris, en 1989, les leaders ont convenu de l'importance de ces indicateurs. En réponse à cette constatation, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a confié la question des instruments économiques à un groupe de travail, qui élabore actuellement des indicateurs environnementaux et économiques et des méthodes de comptabilisation des ressources naturelles tenant compte du développement durable. En mai 1990, le Conseil ministériel de l'OCDE a exprimé sa satisfaction devant les progrès accomplis par cette organisation dans l'analyse des questions environnementales. Le résultat de ces travaux sera présenté à la réunion des ministres de l'Environnement de l'OCDE, qui doit se tenir en janvier 1991.

Le Canada a lancé un projet pilote en vue de l'élaboration de méthodes de comptabilisation nationale qui font place aux facteurs environnementaux, et il contribue aux travaux menés actuellement en ce domaine par la Banque mondiale et d'autres institutions. Il va aussi accueillir en 1991 une conférence internationale sur la compilation et la diffusion des informations en matière d'environnement, y compris celles qui concernent les indicateurs économiques. Cette conférence devrait être organisée de manière à contribuer dans une large mesure à la Conférence de l'ONU sur l'environnement et le développement, prévue pour 1992.

Les instruments économiques (par exemple, les taxes imposées sur les émissions de substances chimiques, les permis échangeables et les droits imposés sur certains produits et ressources) peuvent se substituer aux instruments réglementaires ou les compléter. Dans certaines circonstances, ils pourraient permettre d'atteindre nos objectifs de façon plus économique que par des règlements, et encourager l'innovation et la diffusion de nouvelles technologies. Il reste cependant du travail à faire pour évaluer en profondeur les mérites de l'utilisation de ces instruments économiques.

Ces instruments ne sont pas encore couramment utilisés au Canada, mais d'autres pays de l'OCDE en ont déjà fait l'expérience (dans la plupart des cas, l'objectif était de percevoir des recettes, et non de modifier un comportement). Le Canada étudie donc attentivement la possibilité d'utiliser les instruments économiques pour régler certains problèmes écologiques particuliers, et il participe activement aux travaux du groupe de travail de l'OCDE chargé d'étudier ces instruments. Après la publication du *Plan vert*, le gouvernement engagera un débat public approfondi sur leurs avantages et inconvénients.

The Houston Economic Summit

Houston, Texas
July 9-11, 1990



CANADA

Sommet économique de Houston

Houston (Texas)
du 9 au 11 juillet 1990

Les questions relatives au milieu marin

Le Canada a deux préoccupations principales dans le domaine du milieu marin : d'une part, les effets préjudiciables de la pollution marine (surtout dans les régions côtières) sur la pêche, le tourisme, la diversité sur le plan biologique et la santé humaine et, d'autre part, les conséquences de la surpêche et des pratiques de pêche «aveugles» sur les ressources biologiques de la haute mer.

En raison de la pollution de certaines régions côtières du Canada, il a fallu fermer des lieux de pêche et interrompre la pêche de crustacés et de mollusques pour protéger la santé des consommateurs. Le Canada a pris des mesures pour lutter contre ce problème, dans le domaine notamment de la pollution marine d'origine tellurique, de la pollution d'origine atmosphérique et du déversement de déchets en mer. En vertu des règlements récents, des normes plus sévères sont entrées en vigueur, en particulier la Loi canadienne sur la protection de l'environnement, de 1988.

À l'échelle internationale, le Canada a joué un rôle prépondérant dans la promotion d'une stratégie mondiale de lutte contre la pollution marine. Il souscrit entièrement aux efforts de l'Organisation maritime internationale qui cherche, d'une part, à pousser plus loin les résultats obtenus par la Convention de Londres sur l'immersion des déchets pour améliorer la surveillance des déversements de déchets dans la mer et, d'autre part, à conclure une Convention sur l'état de préparation et les mécanismes d'intervention en cas de déversements de pétrole (qui doit être signée en novembre 1990). En 1986, le Canada a été l'hôte d'une conférence qui a débouché sur l'Entente internationale de Montréal pour la prévention de la pollution marine d'origine tellurique. Le Canada est l'un des pays qui défend le plus ardemment la mise en place, par le biais de la Commission océanographique internationale, de programmes plus efficaces de surveillance des océans.

En avril 1990, le Canada a organisé la Réunion de Yellowknife sur l'environnement arctique, où les États circumpolaires ont abordé les problèmes qui se posent dans l'océan Arctique.

Les répercussions de la surpêche et des pratiques de pêche «aveugles» sur les ressources biologiques de la mer préoccupent le Canada. La surexploitation des stocks halieutiques qui chevauchent la limite des 200 milles des États côtiers et l'utilisation de grands filets dérivants peuvent empêcher une gestion rationnelle des ressources de la pêche. Ces pratiques contribuent à l'appauvrissement des ressources biologiques de la mer et mettent en danger la sécurité économique des nombreuses communautés côtières dont l'existence a toujours dépendu de la pêche.

Le Canada est favorable à un renforcement de la coopération internationale dans ce domaine afin que l'on protège et que l'on préserve les ressources biologiques marines et que l'on préconise des pratiques de pêche durables, telles qu'envisagées dans la Convention sur le droit de la mer. Le Canada a vigoureusement souscrit à la Déclaration de Langkawi sur l'environnement, faite en 1989 par les chefs d'État et de gouvernement du Commonwealth, et il a été l'un des auteurs de la Résolution sur la pêche aux filets dérivants adoptée en 1989 par l'Assemblée générale de l'ONU. Le Canada estime qu'il faudrait renforcer les organisations régionales de pêche, qui sont le principal instrument auquel la collectivité internationale a recours pour favoriser l'adoption de stratégies durables d'exploitation des ressources biologiques de la mer. Toutes les nations doivent se conformer aux régimes de préservation des ressources mis en oeuvre par les organisations de pêche reconnues et respecter les mesures de conservation imposées par les États côtiers si nous voulons préserver les ressources halieutiques du monde, dans l'intérêt des générations actuelles et futures.

The Houston Economic Summit

Houston, Texas
July 9-11, 1990



CANADA

Sommet économique de Houston

Houston (Texas)
du 9 au 11 juillet 1990

Le Canada et l'Uruguay Round

Le succès des négociations de l'Uruguay Round vient en tête de l'ordre du jour du commerce international. Il déterminera le cadre des échanges et des investissements internationaux dans les années 90. Le renforcement et le rajeunissement de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) par des règles crédibles et élargies ainsi que des procédures plus efficaces pour régler les différends permettra de mener le commerce entre les pays et entre les blocs commerciaux dans un climat de certitude et d'ouverture.

Si l'Uruguay Round échoue, nous pouvons nous attendre à un retour des régimes commerciaux protectionnistes et interventionnistes et les pays les plus forts chercheront à imposer leur volonté par des mesures commerciales unilatérales. L'Uruguay Round a un rôle crucial à jouer pour éviter une telle situation.

Le succès de l'Uruguay Round permettrait au Canada d'étendre à l'échelle multilatérale ce qu'il a obtenu grâce à l'Accord de libre-échange avec les États-Unis, c'est-à-dire l'accès à de vastes marchés d'exportation. L'Uruguay Round offre aussi au Canada l'occasion de faire avancer certaines questions qui n'ont pas été réglées pendant les négociations sur le libre-échange avec les États-Unis, principalement dans le domaine des subventions et des droits compensateurs et dans celui de l'amélioration de l'accès aux marchés publics.

Le Canada a un important enjeu dans l'Uruguay Round et y est l'un des participants les plus actifs. Il a présenté des propositions détaillées à presque tous les groupes de négociation : droits de douane, subventions et mesures compensatoires, procédures antidumping, règlement des différends, commerce des services, propriété intellectuelle, textile et vêtement, et sauvegardes.

Le Canada est un membre actif du Groupe de Cairns d'exportateurs agricoles et de la Quadrilatérale, un important groupe qui rassemble aussi les États-Unis, la Communauté européenne (CE) et le Japon. L'agriculture est l'une des questions les plus difficiles à négocier étant donné les sensibilités nationales en cause, mais le Canada continue d'appuyer une grande réforme du commerce des produits agricoles pendant le Round. Notre pays poursuit quatre grands objectifs dans ces négociations: 1) la réduction substantielle des barrières tarifaires et non tarifaires à l'importation; 2) la réduction substantielle des subventions qui faussent les échanges, y compris l'élimination des subventions à l'exportation; 3) l'établissement de règles efficaces qui s'appliquent uniformément à tous les membres du GATT; 4) la création d'un système pour minimiser les effets négatifs des mesures sanitaires sur le commerce.

Récemment, le Canada a préconisé la création d'un organisme mondial du commerce pour renforcer le système commercial global. Cet organisme intégrerait les mécanismes du GATT et les nouvelles mesures qui seront adoptées à l'Uruguay Round. Sa création est liée à l'obtention de résultats importants sur le fond des négociations, et la pièce maîtresse de la proposition canadienne est la réforme du système de règlement des différends du GATT. L'objectif est de mettre au point un processus de règlement vraiment efficace qui soit susceptible d'encourager les pays à régler leurs litiges par la voie multilatérale plutôt que par le recours aux actions unilatérales.

Tous les principaux participants du Round sont déterminés à achever les négociations à la conférence de clôture qui doit avoir lieu à Bruxelles en décembre prochain. Le Round en est toutefois à une étape critique et il subsiste d'importantes divergences sur un certain nombre de questions importantes : l'agriculture, les subventions et les mesures compensatoires, les sauvegardes, les nouveaux thèmes, et le rôle des pays en développement dans l'ensemble des groupes de négociation. Les progrès réalisés dans chacun des quinze groupes de négociation seront examinés en juillet à Genève. Les participants travaillent à faire avancer les négociations le plus possible d'ici là afin de préparer la dernière phase des consultations à l'automne.

Le Sommet économique de Houston se tient à un moment crucial du Round, à seulement cinq mois de l'achèvement des négociations. Le Canada a pour objectif de convaincre les leaders du Sommet de donner au processus de négociation un élan politique décisif en réaffirmant leur volonté de faire de l'Uruguay Round un succès complet. Ce but sera atteint en montrant aux leaders la voie à suivre sur les principaux dossiers en négociation et en établissant un cadre commun à l'intérieur duquel leurs négociateurs pourront poursuivre à Genève des négociations détaillées.

The Houston Economic Summit

Houston, Texas
July 9-11, 1990



CANADA

Sommet économique de Houston

Houston (Texas)
du 9 au 11 juillet 1990

Le programme économique intérieur du Canada

En novembre 1984, le gouvernement a défini un plan global et structuré pour asseoir l'avenir économique du Canada sur des bases solides. Il s'est donné deux grands objectifs : assainir les finances publiques, en réduisant le déficit fédéral au point de l'éliminer un jour, et entreprendre des réformes structurelles afin d'améliorer l'efficacité et la compétitivité de l'économie.

Parmi ces réformes structurelles, mentionnons l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, qui donne aux producteurs canadiens un accès garanti au marché le plus riche du monde, et dès lors améliore leur capacité concurrentielle à l'échelle mondiale.

Les secteurs de l'énergie et des transports ont été déréglementés. Le gouvernement a privatisé dix-huit sociétés d'État et il est en voie d'en privatiser quatre autres, dont Pétro-Canada. Il a apporté des modifications à l'assurance-chômage et mis en oeuvre une nouvelle stratégie de mise en valeur de la main-d'oeuvre, lui offrant de la formation et du recyclage dans les emplois d'avenir. Il a procédé à une réforme étendue de l'impôt sur les particuliers et de l'impôt sur les sociétés, et il est sur le point de remplacer la taxe sur les ventes des fabricants, devenue désuète, par la taxe sur les produits et services, une taxe moderne et efficace, semblable à celle qu'ont adoptée quarante-huit autres pays.

Ensemble, ces mesures augmenteront la capacité de l'économie canadienne à produire des biens et des services, ce qui créera plus d'emplois et haussera le niveau de vie de tous les Canadiens.

En plus de mettre en oeuvre des réformes économiques fondamentales, le gouvernement a réussi à réduire de façon nette et substantielle le déficit fédéral. En 1984, le gouvernement a dépensé pour ses programmes et services 16 milliards \$ de plus que ce qu'il avait recueilli en revenus et il a dû emprunter la différence.

Outre ce déficit de fonctionnement, les intérêts à payer sur la dette totalisaient 22 milliards \$. En additionnant ces sommes, le déficit global dépassait les 38 milliards \$.

Le gouvernement a donc restreint les dépenses relatives aux programmes et services. Les dépenses liées aux programmes, exprimées en pourcentage du produit intérieur brut (PIB), ont été ramenées à leur niveau le plus bas depuis près de vingt ans. L'année dernière, le budget de fonctionnement du gouvernement a enregistré un excédent de 10 milliards \$, soit un revirement de 26 milliards \$ en cinq ans. Autrement dit, si ce n'était des intérêts de la dette, le gouvernement disposerait d'un excédent budgétaire.

Le remboursement des intérêts est de loin le poste le plus important du budget fédéral. L'année dernière, il a atteint plus de 40 milliards \$, ce qui représente 35 cents sur chaque dollar que le gouvernement perçoit, argent qui autrement pourrait servir à diminuer les impôts, améliorer les programmes sociaux et entreprendre de nouveaux projets. La diminution du déficit augmenterait considérablement sa marge de manoeuvre.


Le budget de février 1990 a établi pour les deux prochaines années un vaste programme visant à contrôler encore davantage les dépenses du gouvernement fédéral en matière de programmes et de services afin de poursuivre comme prévu la réduction du déficit. D'ici l'an prochain, le ratio de l'endettement par rapport au PIB se sera enfin stabilisé, c'est-à-dire que l'endettement ne progressera plus à un rythme plus rapide que l'économie. Par la suite, le Canada pourra réduire le fardeau de sa dette.

Actuellement, c'est l'inflation qui représente la plus grande menace pour la compétitivité du Canada et sa sécurité économique. Presque tous les indicateurs économiques révèlent que

l'économie canadienne s'est bien portée au cours des six dernières années. Depuis 1984, parmi les pays industrialisés, seul le Japon a enregistré une croissance économique supérieure à celle du Canada. Un million et demi d'emplois ont été créés, soit le taux de création d'emplois le plus élevé de tous les grands pays industrialisés.

La demande de biens et de services résultant de cette croissance rapide épuise de plus en plus notre capacité de production et crée une pression inflationniste. Pour la première fois depuis 1984, le taux d'inflation de l'indice des prix à la consommation (IPC) a dépassé, en juin 1989, les 5 pour 100 et il est demeuré plus ou moins stationnaire depuis cette date. Cette montée de l'inflation s'est produite au moment où l'appréciation du dollar canadien faisait baisser le prix des importations. N'eût été de cette appréciation et d'une politique monétaire stricte, les prix auraient augmenté encore plus rapidement, ce qui témoigne de la force de la pression inflationniste sous-jacente.

L'IPC reflète mal l'importance de cette pression inflationniste. Pour mieux la saisir, il faut examiner des indicateurs telle l'augmentation du coût unitaire de la main-d'oeuvre. Ces chiffres indiquent que la compétitivité du Canada est exposée à des risques considérables. Ce coût a augmenté de 6,3 pour 100 l'année dernière, et il avait augmenté de 6,9 pour 100 à la fin du dernier trimestre. Aux États-Unis, par contre, cette augmentation a été inférieure à 5 pour 100 et elle a été encore plus basse au Japon et en RFA. Un coût élevé de la main-d'oeuvre se traduit finalement par une baisse de compétitivité et une diminution de croissance économique, c'est-à-dire moins d'emplois et des revenus moins élevés pour les Canadiens. La politique monétaire et la politique budgétaire visent donc à faire disparaître cette pression inflationniste.

LIBRARY E / BIBLIOTHEQUE A E

3 5036 20003798 7

DOCS
CA1 EA 90H52 EXF
vol. 2
The Houston Economic Summit,
Houston, Texas July 9-11, 1990 :
background information. --
43257201


60984 81800